



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE **VINAY**



Parc
naturel
régional
du Vercors

Le Vercors recèle une grande variété d'écosystèmes accueillant de nombreuses espèces méridionales, montagnardes et continentales. Cette exceptionnelle richesse est menacée par les activités humaines (18 % des espèces ont disparu et 78 % des habitats sont dans un état de conservation défavorable selon l'Observatoire national de la biodiversité, OFB) et doit être protégée.

Depuis septembre 2021, 38 communes du massif sont engagées dans l'Atlas de la biodiversité communale Vercors (ABC) porté et animé par le Parc naturel régional du Vercors avec le soutien de France relance et de l'Office français de la biodiversité. L'objectif ? améliorer la connaissance sur la biodiversité dans un travail participatif avec les habitants volontaires et sensibiliser à ses enjeux pour mieux la préserver.

Depuis 2021, environ 400 temps de rencontre¹, plus de 123 000 données faune et flore, plus de 3 600 observations participatives saisies, 24 classes scolaires impliquées et aussi de belles découvertes et même déjà quelques actions concrètes avec la création de plusieurs mares !

Je remercie très chaleureusement la LPO et FLAVIA APE, associations partenaires, ainsi que toutes les associations naturalistes locales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles qui ont œuvré à ce projet fédérateur. Un grand merci aussi aux volontaires en service civique et stagiaires pour leurs contributions et leur investissement enthousiaste.

Je suis convaincu que les graines d'émerveillement semées au long du projet pour la magnifique biodiversité du Vercors et de ses piémonts contribueront grandement à sa préservation !



Jacques Adenot, président du Parc naturel régional du Vercors

¹. réunions/ateliers/sorties/animations/conférences



Illustration : Boris Transinne

La ville de Vinay a mis en place un projet d'envergure pour recenser et préserver la biodiversité qui caractérise son territoire en collaboration avec le Parc naturel régional du Vercors. À travers l'Atlas de la biodiversité communale (ABC), la commune a entrepris une démarche scientifique et participative pour dresser un état des lieux de la faune et de la flore locales. Parmi les éléments clés étudiés, on retrouve les chauves-souris, les zones humides, les haies et arbres remarquables, ainsi que les pollinisateurs, tous acteurs essentiels pour la santé des écosystèmes. D'abord, le recensement des chiroptères à Vinay a permis d'identifier plusieurs espèces locales, certaines rares et protégées, et la nécessité de les préserver.

Ensuite, l'Atlas a permis de cartographier une partie des zones humides sur le territoire communal. Ces espaces sont cruciaux pour la régulation de l'eau, la filtration des polluants et la préservation d'espèces menacées.

Les haies et arbres remarquables sont des éléments incontournables du paysage vinois, agissant comme des corridors écologiques vitaux pour de nombreuses espèces animales et végétales. Ils jouent également un rôle essentiel dans la préservation du sol et la lutte contre l'érosion. Ces éléments paysagés repérés par notre ABC pourront être intégrés dans notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en réservant un zonage particulier pour la plantation de haies diversifiées et la création de nouveaux îlots de végétation, renforçant ainsi les corridors écologiques que sont les trames bleues et vertes.

Enfin, l'ABC de Vinay a mis en lumière la présence de diverses espèces de pollinisateurs, notamment des papillons patrimoniaux. La monoculture du noyer ne laisse que peu de place à des corridors de pollinisation reliant les espaces verts, les jardins et les prairies mais un certain potentiel existe qu'il conviendra d'accompagner auprès de la population et des acteurs du secteur agricole.

L'Atlas de la biodiversité de Vinay n'est pas un projet figé, mais un outil évolutif qui s'adapte aux changements du territoire et aux enjeux environnementaux. Le projet a permis de dresser un état des lieux de la biodiversité et pourra servir de modèle à d'autres communes de la communauté de communes de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, créant ainsi un réseau de villes et villages engagés dans la protection de la biodiversité locale.

Pierre Blunat, élu référent ABC et délégué au Parc naturel régional du Vercors



Photo : Pierre Blunat



SOMMAIRE

Présentation du projet ABC	4
Présentation du secteur et de la commune	6
Les milieux et habitats naturels	8
Les milieux ouverts	10
Azuré du Serpolet	12
Les milieux humides	13
Damier de la Succise	13
Les milieux à fortes activités anthropiques	16
Les milieux boisés	18
Pic Epeiche	20
Les continuités écologiques et la Trame Verte et Bleue	21
La trame des milieux forestiers	22
La trame des milieux humides	22
La trame des pelouses sèches	23
La trame noire	25
Espèces animales et végétales	26
L'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors	27
Carte des espèces à enjeux	28
Carte des habitats à enjeux	30
Plan d'actions	31

PRÉSENTATION DU PROJET ABC VERCORS

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a pour intention d'agir contre l'érosion de la biodiversité à l'échelle du Parc naturel régional du Vercors. Il s'agit d'une démarche volontaire, menée à l'échelle des 38 communes avec un triple objectif :

- acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité,
- sensibiliser et mobiliser les citoyens et les acteurs locaux,
- et partager une vision stratégique des enjeux de biodiversité sur le territoire avec la définition d'un plan d'actions communal pour agir en faveur de la biodiversité et la préserver.

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a étudié plus spécifiquement 4 thématiques :

- les insectes pollinisateurs,
- les chauves-souris,
- les zones humides,
- les arbres remarquables et les haies.

Cette démarche s'organise en 3 volets :

- scientifique (avec des inventaires naturalistes conduits par des experts),
- participatif (avec des observations et inventaires réalisés par les habitants),
- sensibilisation (avec des sorties, des animations, des conférences, un programme scolaire, des affiches et flyers...).



Source : Parc naturel régional du Vercors

GOUVERNANCE

38 GROUPES ABC

- 1 par commune
- 1 à plusieurs réunion(s) par an (adaptation sur mesure)

Composés d'habitants, d'élus et agent du Parc du Vercors



4 COMITÉS DE PILOTAGE PAR SECTEUR

Piémont Nord-Quatre-Montagnes, Trièves, Royans-Vercors central, Diois-Gervanne

- 2 réunions par an

Composés d'élus et de 1 ou 2 représentants d'habitants et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



1 COMITÉ DE PILOTAGE GLOBAL pour les 38 communes réunies

- 1 réunion par an

Composé d'élus et techniciens de communes et de communautés de communes et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



OBJECTIFS

- Choisir des thèmes d'animations, de sorties
- Participer aux inventaires participatifs
- Diffuser l'information « ABC »
- Définir, avec le Parc, le plan d'actions « biodiversité » communal
- Rendre compte de l'état d'avancement du projet (volets scientifique, participatif, éducation)
- Mutualisation et réflexion sur le projet
- État d'avancement et bilan sur le projet
- Co-construction
- Prise de décision

ANIMATIONS « ABC »



Photo: Pierre Blumat

Des animations et des réunions du groupe local ABC ont été réalisées sur les deux ans de l'ABC à Vinay, notamment des sorties sur les papillons, sur les zones humides et les arbres remarquables.

Sur les 10 fêtes de la biodiversité du Vercors, celle de Vinay a été mutualisée avec celle de la Rivière, Saint-Marcellin et Cognin-les-gorges. Ce fut l'occasion d'aller randonner pour découvrir l'histoire de la cabane de Pied Frais sur la commune de la Rivière, de découvrir les oiseaux via des contes et des animations et de participer à une balade animée au cœur des forêts à la recherche des différentes essences !



Illustration : Boris Transinne



Illustration : Boris Transinne

Photo: PNRV



PRÉSENTATION DU SECTEUR ET DE LA COMMUNE

La commune de Vinay fait partie du secteur du "Piémont Nord - Quatre-Montagnes" à l'échelle du Parc du Vercors avec 8 autres communes du projet d'ABC Vercors.

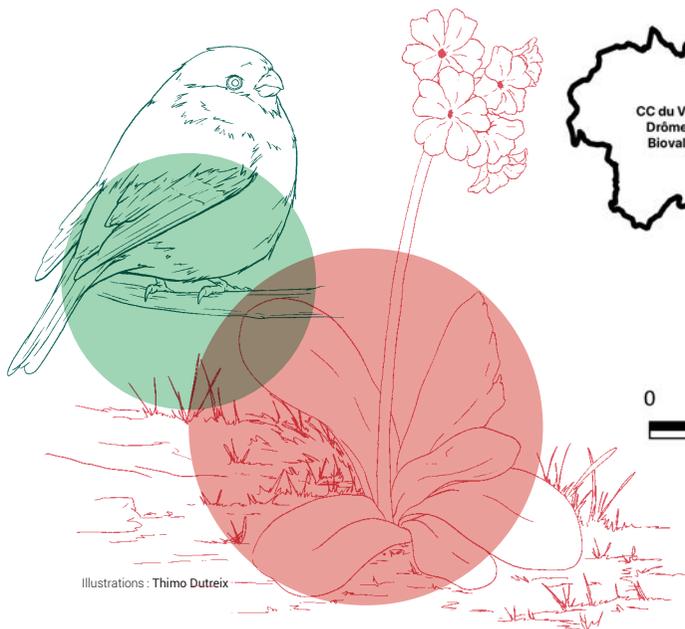
Carte d'identité de Vinay

Département : Isère

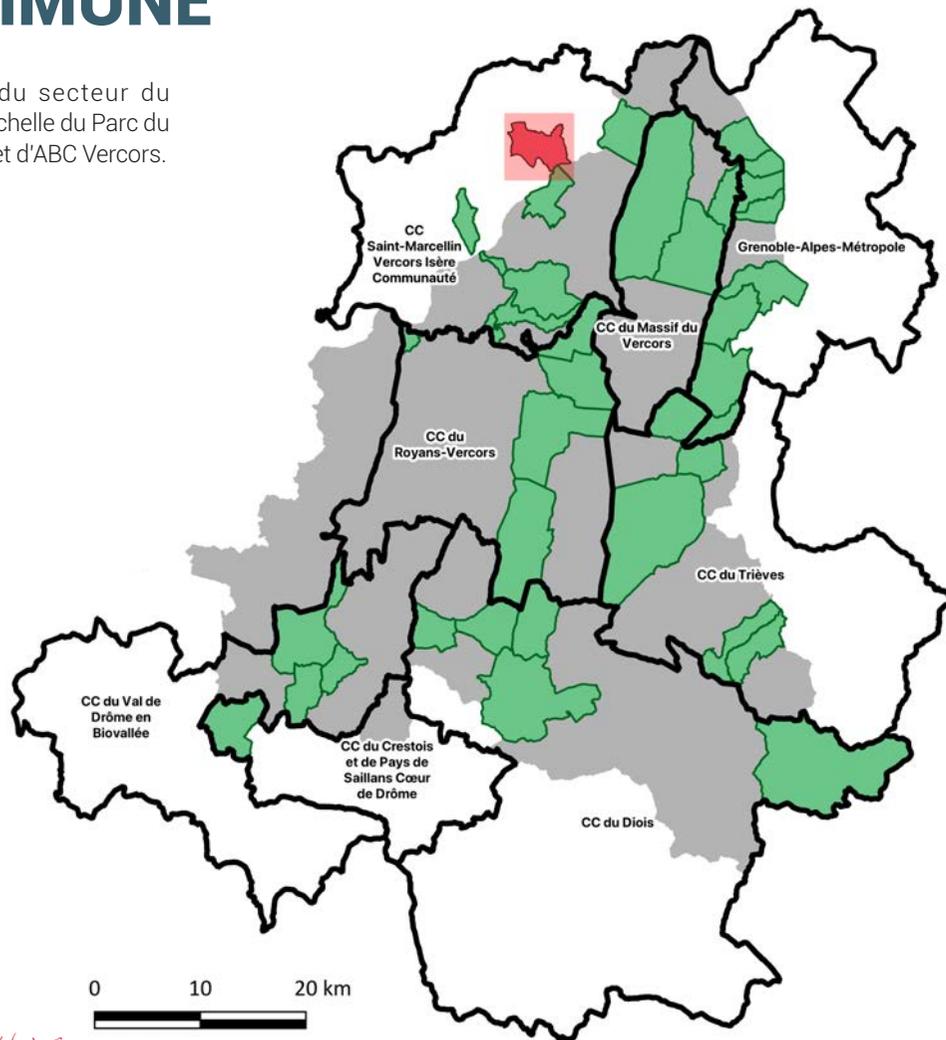
Secteur du Parc du Vercors :
Piémont Nord
- Quatre-Montagnes

Superficie : 16 km²

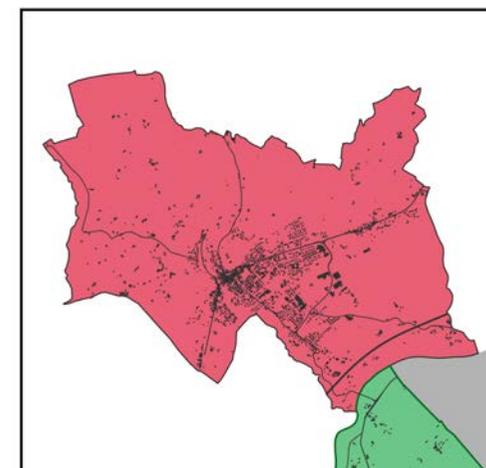
Nombre d'habitants : 4 405
(2020)



Illustrations : Thimo Dutreix



Localisation du Parc naturel régional du Vercors au sein des départements de la Drôme et de l'Isère



0 1 2 km

- Communes du Parc naturel régional du Vercors
- Communautés de communes
- Commune de Vinay
- Autres communes de l'ABC
- Bâti
- Routes

Source. Réalisation : Parc naturel régional du Vercors (2023)
Délimitations administratives, bâti, routes : BD TOPO 38, et BD TOPO 26 (IGN).



LES MILIEUX ET HABITATS NATURELS

Cette carte illustre tous les milieux ou habitats naturels ou semi-naturels de la commune de Vinay, identifiés et classés par type de milieu en typologie EUNIS. Il s'agit d'une référence européenne basée sur une combinaison chiffre et lettre, exemple : E1 : Pelouses sèches.

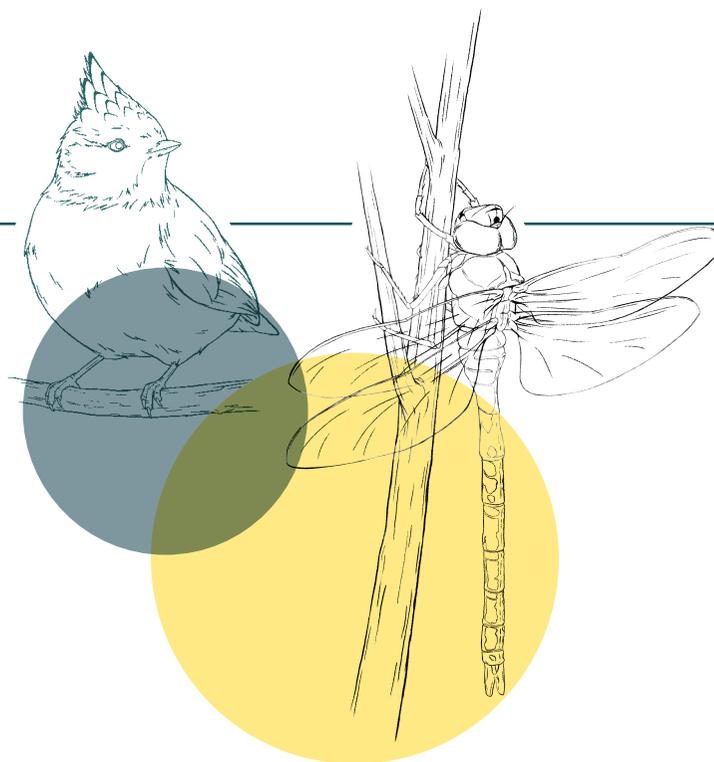
Photo : Mélodie Gelas



L'habitat naturel

Un habitat naturel (ou semi-naturel) est une entité écologique homogène qui inclut des espèces et leur milieu. Par exemple, un habitat de prairie de fauche ou un habitat forestier. Les habitats naturels sont classés en classification EUNIS.

Illustrations : Thimo Dutreix



C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- C1 = Eaux dormantes de surface
- C2 = Eaux courantes de surface
- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS

- D5 = Roselières sèches et cariçaies, normalement sans eau libre

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières

G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés

I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

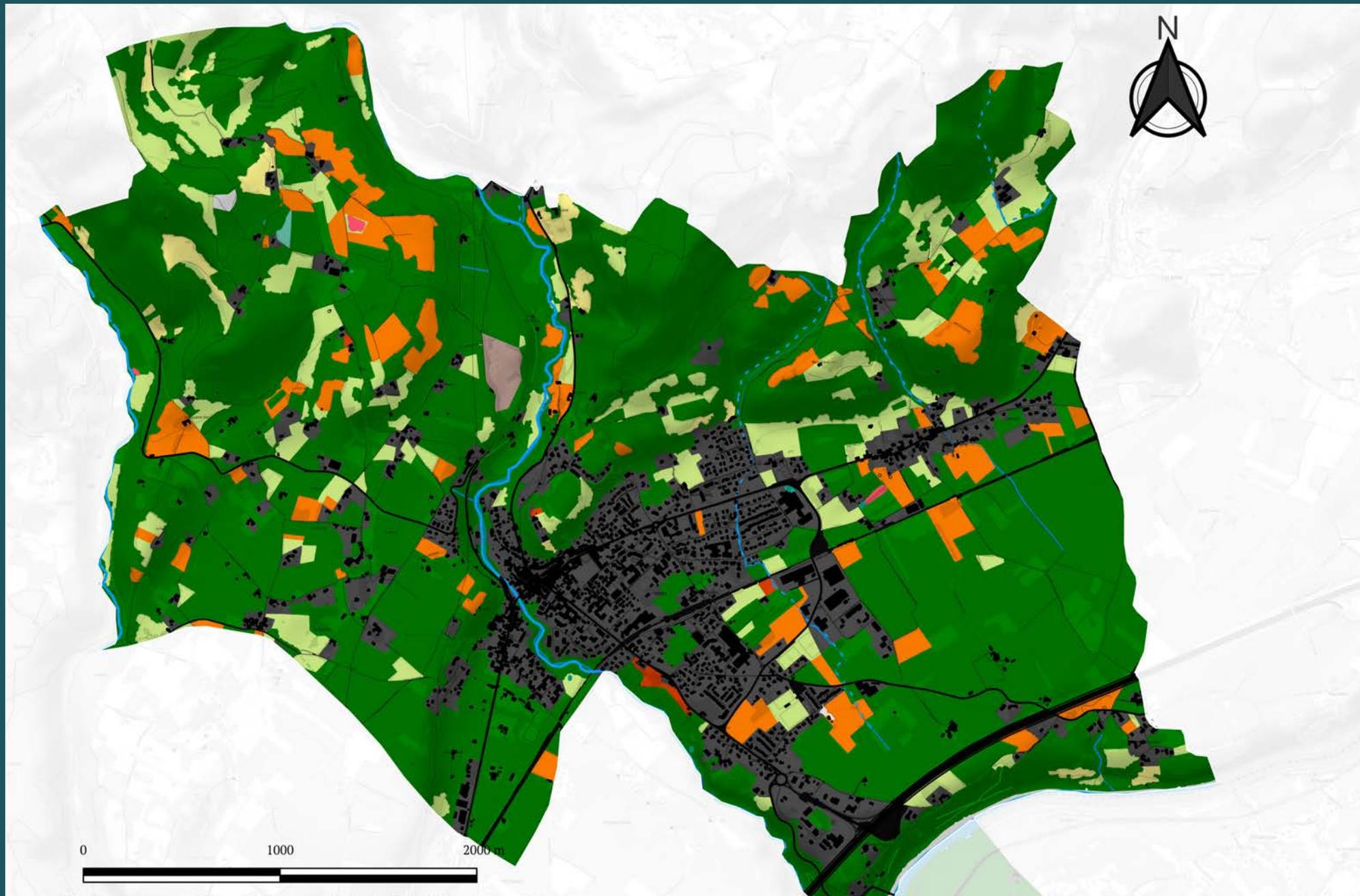
- I1 = Cultures et jardins maraichers
- I2 = Zones cultivées des jardins et des parcs

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Autoroute
- Routes départementales ou intercommunales
- Bâtiment
- J3 = Sites industriels d'extraction

AUTRE

- Non cartographié



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors, Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données habitat : PNRV (2022) à partir de oscom — Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Batiments et route : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN)
Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données habitat : PNRV (2022) à partir de oscom - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS

PRAIRIES, PELOUSES SÈCHES, BOCAGES, FOURRÉS, HAIES, CULTURES, MILIEUX ROCHEUX



Cultures, prairies ou alpages de montagne, les milieux ouverts sont très diversifiés. Les parties basses du Vercors sont des régions bocagères, favorables à des espèces comme la chouette Chevêche d'Athéna ou les chauves-souris, ainsi que pour les orchidées qui font la renommée du massif.

Sur les plateaux de moyennes altitudes, les prés de fauche et de pâturage favorisent la présence des oiseaux de prairies, des campagnols, des renards, des belettes ou des rapaces.



La prairie mésique et les pelouses sèches

- Une **prairie mésique** est une prairie à l'humidité moyenne, c'est-à-dire intermédiaire entre le niveau xérique (sec) et hydrique (humide).
- Les **pelouses sèches** sont des prairies d'herbes basses essentiellement composées de plantes vivaces de hauteur moyenne (20 cm) et de graminées. Elles se développent sur des sols peu épais, pauvres en nutriments et relativement secs. On les trouve souvent sur des surfaces en pente, où l'eau ne peut stagner et où elles bénéficient d'un éclairage intense.

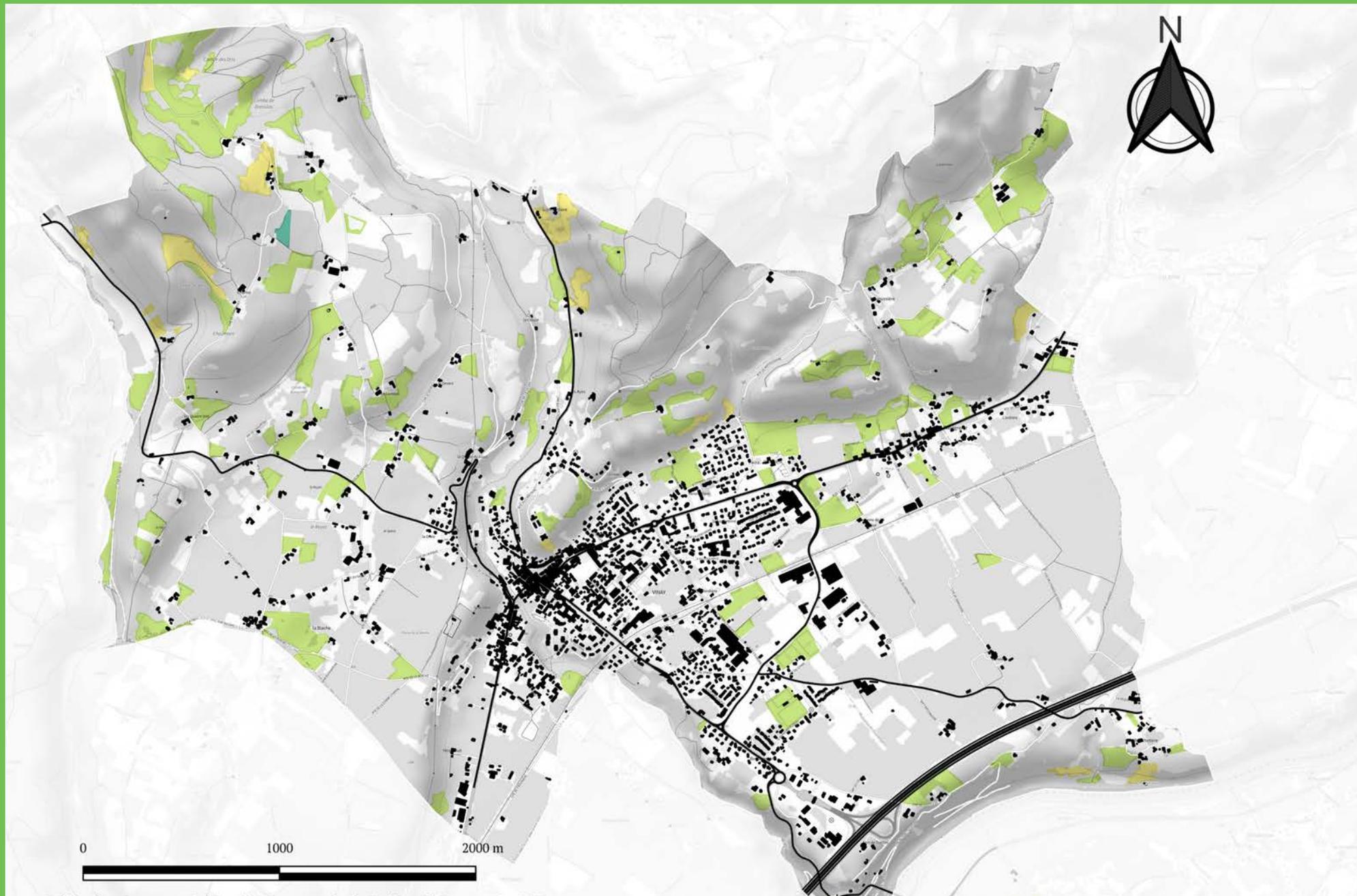


E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières

- ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

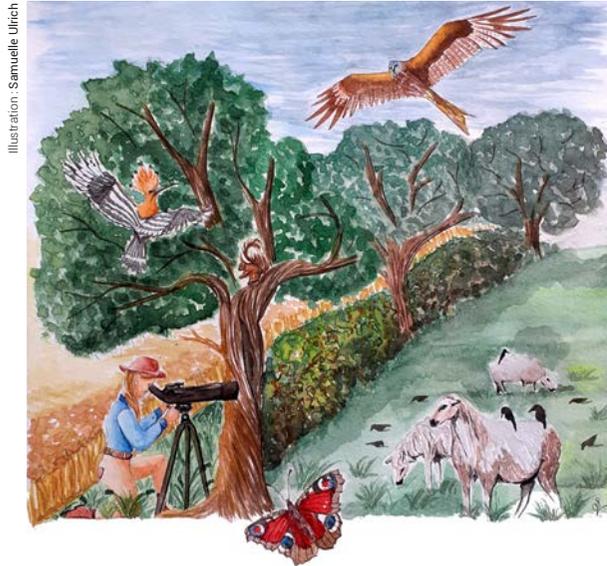
- Autoroute
- Routes départementales ou intercommunales
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors, Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données habitat : PNRV (2022) à partir de oscom — Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Batiments et route : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN)
; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

Réalisation : Parc naturel régional du Vercors, Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données habitat : PNRV (2022) à partir de oscom — Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS



Les haies et les arbres remarquables font partie de nos paysages et sont des réservoirs de biodiversité. Leurs rôles sont multiples : amélioration de la qualité de l'eau (absorbent et filtrent l'eau) ; diminution de l'érosion des sols (barrières naturelles au ruissellement) ; habitats de biodiversité ; effet brise-vent ; réduction de l'évaporation du sol ; refuge pour les auxiliaires de culture... et pourtant 70 % des haies ont disparu depuis 1950.

L'inventaire participatif des arbres remarquables de Vinay peut être réalisé avec les habitants volontaires, via l'observatoire participatif de la biodiversité du Parc du Vercors (cf page 27 de ce livret).



Un carré pour la biodiversité ?

Il s'agit de garder un espace enherbé pendant toute une saison de végétation, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides. Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer, formant ainsi un petit écosystème, paradis des fleurs sauvages, des abeilles et des papillons.

AZURÉ DU SERPOLET

Phengaris arion

Espèce protégée en France et en Europe

Taille

Adulte : environ 30 - 34 mm.

Description

Petit papillon au dessus bleu vif bordé d'une bande gris-noir avec une série de grandes tâches noires allongées. La femelle est identique bien que ces caractères soient moins marqués. Le revers des ailes est gris-brun avec deux rangées de points noirs aux extrémités et une série de tâches noires cerclés de blanc (celles des ailes antérieures sont allongées). Les ailes ont une suffusion bleue étendue à la base et possèdent des franges blanches découpées de noir.

Espèces proches

Confusion possible avec d'autres Azurés, la disposition des points noirs est caractéristique.

Période d'observation

L'adulte est visible de fin mai à août (septembre).

Biogéographie et écologie

Cette espèce est présente de l'Europe de l'ouest jusqu'au Japon. Elle privilégie les milieux bien ensoleillés comme les pelouses sèches et les prairies mais elle se rencontre également dans les friches et les talus. Elle vole du niveau de la mer jusqu'à 2 000 m d'altitude.



Photo : Eva Francescut

Biologie-éthologie

Il réalise un cycle par an. La femelle pond jusqu'à 200 œufs sur des plants de Serpolet toujours à proximité d'une colonie de fourmis du genre *Myrmeca*. La chenille se nourrit des fleurs de la plante hôte jusqu'à sa troisième mue où elle se laisse tomber au sol. Elle émet une odeur spécifique qui attire une fourmi. Après s'être nourrie de miellat produit par la chenille, la fourmi l'emporte dans la fourmilière où la chenille se nourrit de larves jusqu'à l'éclosion du jeune papillon.



Illustration : Florence Dellerie. Source : Plan National d'Actions Maculinea - OPIE

LES MILIEUX HUMIDES

L'eau est un élément rare dans le Vercors, notamment du fait de la nature karstique du sous-sol. **Les milieux humides** en sont d'autant plus importants, rares et précieux tant sur le plan patrimonial que pour leur rôle d'éponge.

Ce sont des espaces de transition entre la terre et l'eau : fossés humides, rivières et berges, marais, mares, tourbières, vastes réseaux de rivières souterraines... Dans le Vercors, ils se concentrent **surtout dans quelques fonds de vallées.**



Illustration : Boris Transinne



Photo : Mélodie Galas

La présence de l'eau, indispensable à la vie, attire une **biodiversité riche et abondante**. On y observe aussi une faune et une flore spécifique, comme les crapauds, les tritons, petits amphibiens que l'on peut retrouver dans les mares.



DAMIER DE LA SUCCISE

Euphydryas aurinia

Espèce protégée en France et en Europe

Description

Papillon de couleur fauve orangé et noir sur le dessus. Le dessous présente un motif avec des damiers clairs sur fond orangé. Son envergure est de 36 - 40 mm

Période de vol

3-4 semaines entre mai et juillet en fonction de l'altitude.

Biologie et écologie

Le Damier de la Succise réalise un cycle par an. Les mâles sortent de leur chrysalides quelques jours avant les femelles. L'accouplement a lieu rapidement après l'éclosion des femelles et dure entre 4 et 6 heures. La femelle pond plusieurs centaines d'œufs sur le dessous des feuilles des plantes hôtes (Succise des prés, Scabieuse colombarie ou Knautie des champs). On retrouve cette espèce dans des prairies humides ou des tourbières.

Menaces actuelles

Disparition des habitats, drainages et remblais des zones humides. L'amendement des prairies en nitrates, le pâturage ainsi que la fauche pendant le stade larvaire sont aussi néfastes au développement de ce papillon.

LES MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides sont également importants pour **leurs fonctions naturelles** : ils fournissent de l'eau et des ressources pour plantes et animaux, permettent de dépolluer l'eau, de la **stocker** (effet éponge) et ainsi de **limiter les inondations** (gestion des crues) et de la restituer par la suite, luttant également contre les sécheresses.

À l'échelle des **206 208 hectares** du Parc du Vercors, il existe **3 000 hectares de zones humides** (soit 1,5 % de la superficie totale).

Ce qui place ces milieux comme enjeux prioritaires par leur rareté, leur fragilité et leurs fonctions essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes.

Nous avons une forte responsabilité vis-à-vis de la préservation de ces milieux à forts enjeux.



Les prairies humides et les mares

Les **prairies humides** sont composées en grande partie de plantes herbacées vivaces (qui vivent plusieurs années). Le milieu est dit « ouvert » : constitué majoritairement d'herbes et non d'arbustes ou arbres. Le sol est souvent gorgé d'eau, ou inondé régulièrement. Il existe différentes sortes de prairies humides selon la distance de la nappe phréatique :

- Les prairies hygrophiles, proches de la nappe phréatique, sont soumises à de longues périodes d'inondation et restent humides même en été.
- Les prairies mésophiles, plus en hauteur, sont soumises à des variations du niveau de la nappe, pouvant conduire à une sécheresse du sol courte et temporaire.

Une **mare** est une petite étendue d'eau (moins de 5 000 m²) stagnante, généralement sans système de contrôle du niveau d'eau. Sa faible profondeur (moins de 2 m) permet à toute la hauteur d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire, ainsi qu'aux plantes de s'enraciner sur le fond. Alimentée par les eaux de pluie, les eaux de ruissellement ou les nappes phréatiques, elle peut s'assécher en été. Les mares sont des « hotspots » de biodiversité. Près de 200 familles animales et 50 familles végétales y sont représentées.



Photo : Didier Sisti



Photo : PNRV Chrystelle Caton



Illustration : Boris Transinne

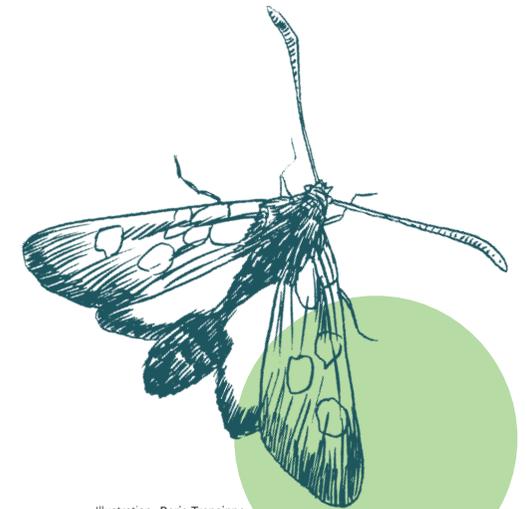


Illustration : Boris Transinne

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

■ C1 = Eaux dormantes de surface

● Mare

— Cours d'eau permanent

- - - Cours d'eau intermittent

E - PRAIRIES

● Prairie humide

■ E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

=== Autoroute

— Routes départementales ou intercommunales

■ Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors, Atlas de Biodiversité Communale (2023)
 Données habitat : PNRV (2022) à partir de oscom — Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
 Mare et prairie humide : Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors PNRV (2023) Cours
 d'eau : BD CarTHAgE (IGN)
 Batiments et route : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

Réalisation : Parc naturel régional du Vercors, Atlas de Biodiversité Communale (2023)
 Données habitat : PNRV (2022) à partir de oscom - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
 Bâtiments et routes : BD 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX À FORTES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES

DES CHAUVES-SOURIS SONT PRÉSENTES DANS DES COMBLES, UNE CAVE...

Récupérer le guano :

- dans un grenier : la pose d'un film plastique sur le plancher des combles permet d'éviter les dégradations et permettra de ramasser le guano facilement après le départ de la colonie,
- dans une fente : en-dessous du trou d'envol, fixer une planchette horizontale de 20 à 50 cm minimum. Cela protégera la façade et évitera au guano de tomber.

UNE CHAUVÉ-SOURIS EST RENTRÉE DANS L'HABITATION...

Faciliter sa sortie :

- laisser une fenêtre ouverte,
- éteindre la lumière et sortir de la pièce durant 5 minutes. Elle devrait ressortir d'elle-même,
- si elle ne quitte pas la pièce, attraper l'animal avec précaution, en portant des gants pour éviter les risques de morsures (ne jamais utiliser de balai ou de chiffon qui risquerait de le blesser), puis le relâcher à l'extérieur, en le posant en hauteur, à l'abri des prédateurs (chats).



Photo : Lucile Beguin

ADAPTER LE CALENDRIER DES TRAVAUX...

Pour éviter un maximum de dérangement, les dates des travaux peuvent être déplacées pendant une période plus propice. Toujours inventorier la faune présente avant de commencer des travaux, pour éviter de porter atteinte à une espèce !

Entretien des toitures



Aménagement des combles



Traitement des charpentes



Jointoiment et recrépissage



— Travaux possibles — Travaux à éviter — Travaux impossibles



Qu'est-ce que le guano ?

Il s'agit des crottes des chauves-souris, elles ont la forme d'un grain de riz et sont inodores, non corrosives, friables (contrairement à celles des rongeurs qui sont gluantes). Le guano tombe de l'endroit où les chauves-souris sont accrochées. C'est un excellent fertilisant naturel pour le jardin !



Acquérir ou fabriquer un nichoir (ou gîte à chauves-souris) adapté : toutes les informations sur le site internet de la LPO.

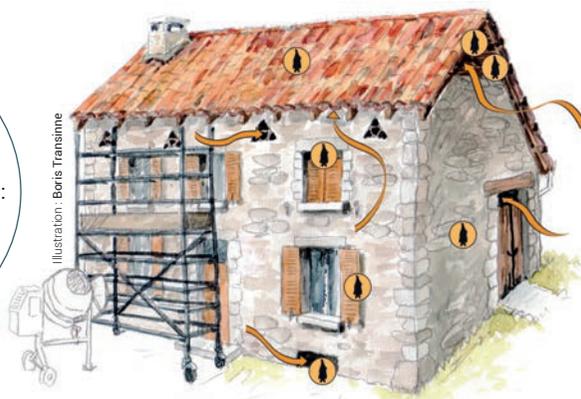


Illustration : Boris Transimie

Les chauves-souris dans le massif du Vercors

29 espèces ont été répertoriées sur les 36 identifiées en Métropole, preuve de la richesse de nos milieux naturels. Vous pourrez croiser le Murin à oreilles échancrées, le Grand rhinolophe, la Barbastelle, et spécimen courant en Europe : la Pipistrelle commune.

Dotée d'un solide appétit, la chauve-souris peut absorber jusqu'à la moitié de son poids en insectes nocturnes, dont certains peuvent être considérés comme nuisibles.

Toutes les chauves-souris et leurs habitats de reproduction et d'hibernation sont protégés en France.

Toute acte de destruction des individus ou de leur site de reproduction est passible de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.



Illustrations : Samuelle Ulrich

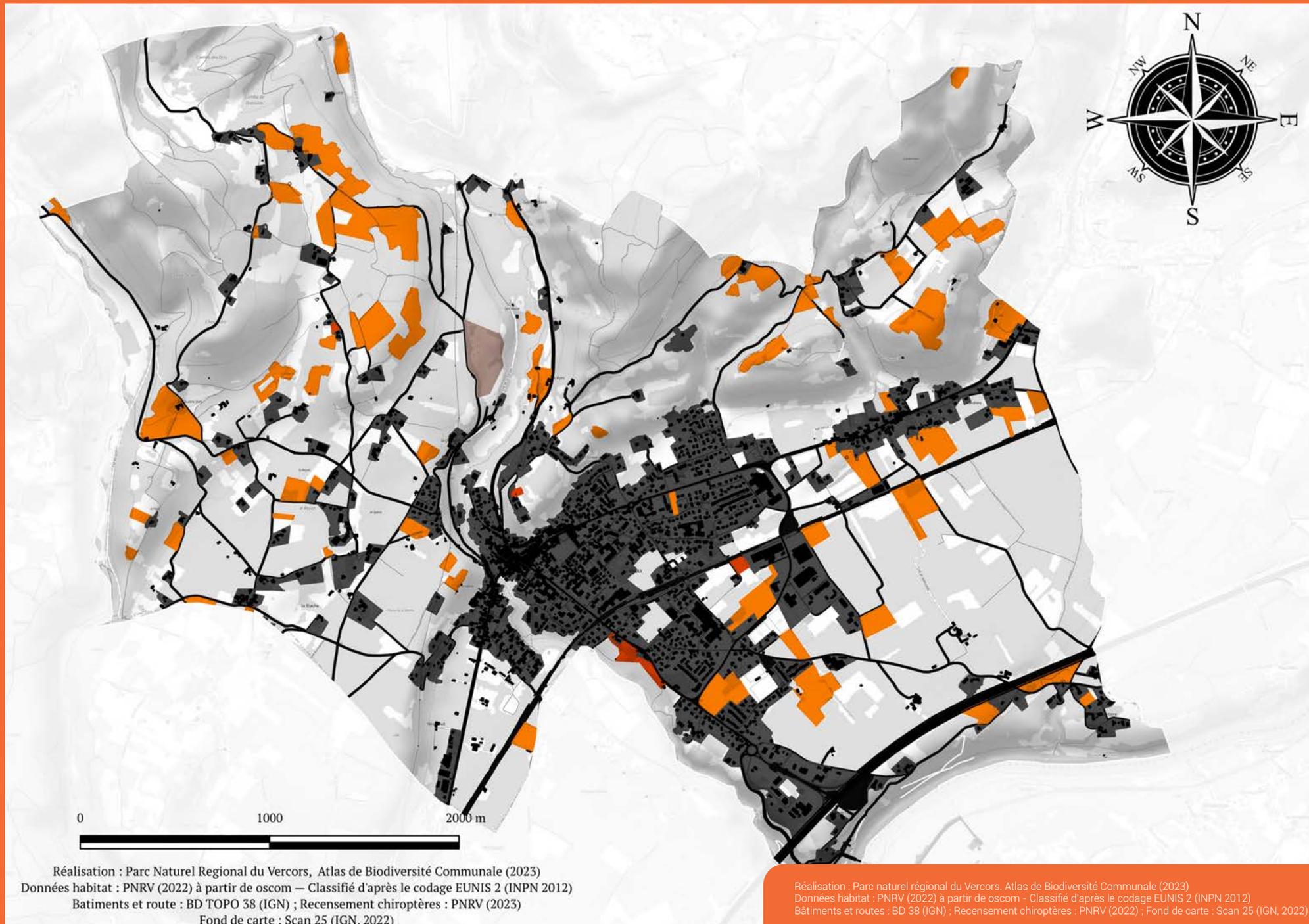


I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

- I1 = Cultures et jardins maraîchers
- I2 = Zones cultivées des jardins et des parcs

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Autoroute
- Routes départementales ou intercommunales
- Bâtiment
- I3 = Sites industriels d'extraction



LES MILIEUX BOISÉS

FORÊTS, LISIÈRES FORESTIÈRES, BOISEMENTS ET ARBRES REMARQUABLES

Les forêts du Vercors changent avec l'altitude et la latitude.

Dans les premières pentes du massif, à l'étage collinéen, on retrouve surtout la chênaie pubescente accompagnées de Chêne vert, du Pin sylvestre, du Buis commun et du Genévrier commun, un habitat propice à des orchidées et à la nidification d'oiseaux méridionaux tels que le Circaète Jean-le-Blanc.

La forêt, lorsqu'elle est mature, est un véritable refuge de biodiversité. Les vieux boisements - vierges de coupe depuis la fin du XIX^e siècle - sont repérables à certaines caractéristiques : des arbres morts au sol et sur pied, la présence de nombreux micro-habitats (trous de pics, cavités, écorces décollées...), toutes les classes d'âge des arbres représentées, et la présence d'arbres de très gros diamètre.

Ces vieilles forêts accueillent une multitude d'espèces inféodées à cette maturité, des chauves-souris aux pics en passant par les champignons et les insectes spécialisés dans la décomposition du bois.

Le Parc naturel régional du Vercors travaille à mieux connaître ces forêts dans l'objectif de les préserver. Un inventaire participatif des "arbres remarquables" est proposé pour inciter les habitants à collaborer à la connaissance de ces richesses du Vercors.

Photo : Renaud Blachier

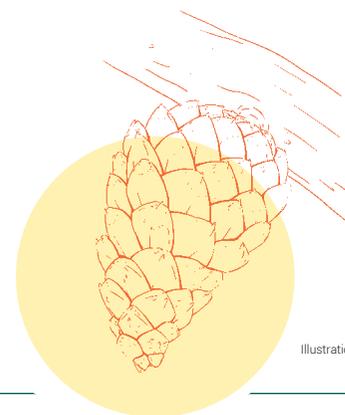
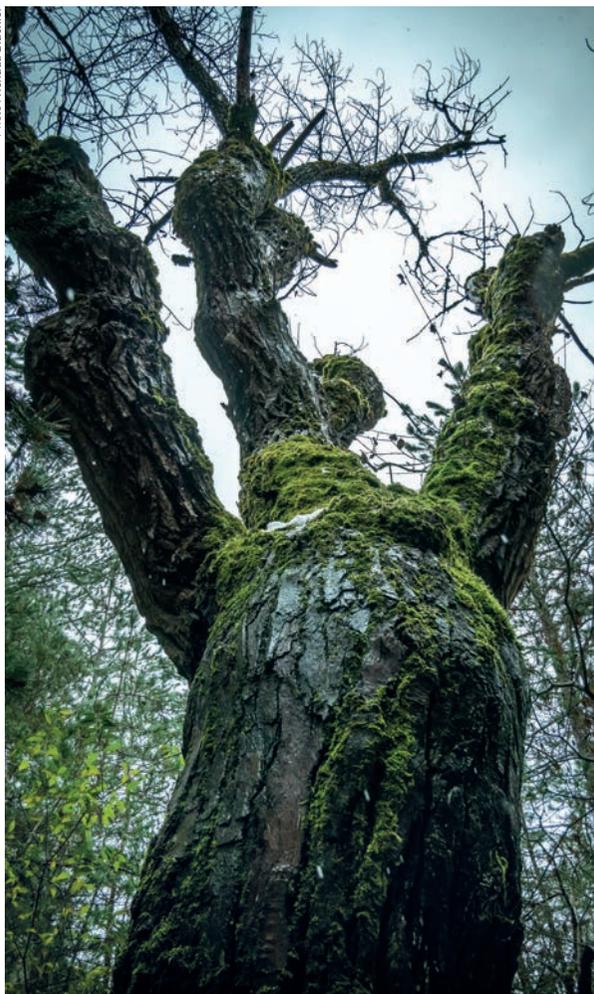


Illustration : Thimo Dutreix

G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

 G1 = Forêts de feuillus caducifoliés

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

 Autoroute

 Routes départementales ou intercommunales

 Bâtiment

5 ARBRES REMARQUABLES RECENSÉS

-  Tilleul (1)
-  Chêne (1)
-  Frêne (2)
-  Peuplier (1)



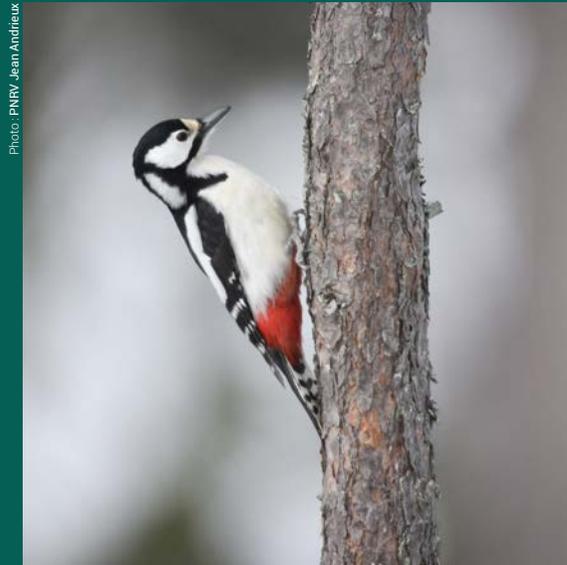
Réalisation : Parc naturel régional du Vercors, Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données habitat : PNRV (2022) à partir de oscom — Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Arbres remarquables : Observatoire Participatif du Parc Naturel Régional du vercors (2023) ; Batiments
et route : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données habitat : PNRV (2022) à partir de oscom - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)



Le bois mort n'est pas un déchet

Le bois en décomposition constitue un réservoir de nutriments qui maintient la fertilité du sol forestier. Il représente également une source de nourriture directe pour de nombreux organismes, champignons ou insectes. Ces derniers viennent nourrir à leur tour nombre d'animaux (oiseaux, mammifères, reptiles...).



PIC ÉPEICHE

Dendrocopos major

Espèce protégée et
espèce déterminante ZNIEFF

Description

D'une longueur d'une vingtaine de centimètres, l'envergure du Pic épeiche peut atteindre jusqu'à 39 cm.

Le Pic épeiche présente un plumage à dominance noir et blanc. Sur les parties supérieures noires contrastent deux tâches blanches qui s'étendent sur une large zone des scapulaires et des couvertures.

Le mâle peut être distingué de la femelle par la tâche rouge qu'il possède sur la nuque. Il peut être confondu

avec les espèces de pics de taille moyenne présentant un plumage à dominance noir et blanc comme le Pic à dos blanc, le Pic syriaque et le Pic mar.

Habitat et biologie

Le Pic épeiche creuse des cavités dans les troncs d'arbres tout au long de l'année, et de manière plus intensive lors de la période de reproduction. Ainsi même si les tambourinements de 10 à 16 coups par seconde sont audible toute l'année, il le sont particulièrement lors de la période de reproduction car émis avec une intensité plus forte.

Certaines cavités sont utilisées comme abris et d'autres pour nicher. L'excavation complète peut durer jusqu'à 3 semaines. Les mâles et les femelles participent à la couvaison des 4 à 8 œufs et à l'alimentation des poussins qui sortent de la cavité une quinzaine de jours après l'éclosion.

Le Pic épeiche est omnivore et s'alimente notamment de graines, de fruits et d'invertébrés qu'il chasse dans l'écorce et la couche superficielle du bois. Il peut cercler les arbres pour consommer la sève et attaque occasionnellement les lieux de reproduction d'autres oiseaux. Il est sédentaire mais des déplacements sont observés notamment en hiver.

Menace

Le Pic épeiche est menacé notamment par la disparition des habitats, la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres.

LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE

QUE SONT LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) ?

Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire et d'aide à la décision qui contribue à enrayer la perte de biodiversité en maintenant et restaurant les continuités écologiques du territoire tout en prenant en compte les activités humaines.

Les continuités écologiques sont des réseaux d'échanges constitués de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques.

Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels riches en biodiversité où les espèces effectuent tout ou partie de leur cycle de vie.

Les corridors écologiques constituent les voies naturelles par lesquelles les espèces se déplacent entre les réservoirs de biodiversité.

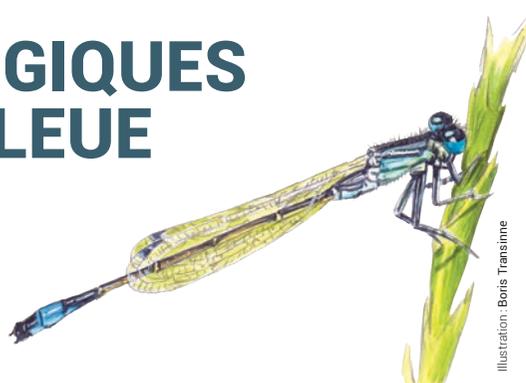


Illustration: Boris Transinne



Photo: PNRV



Photo: PNRV

 **Comment identifie-t-on des continuités écologiques ?**

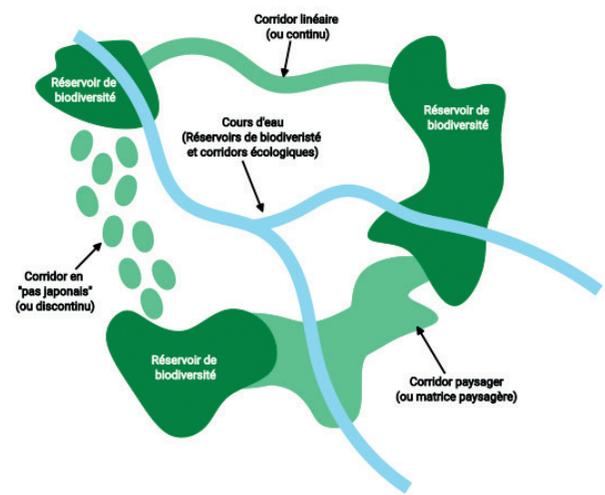
Le choix de la méthode a été décidé avec l'appui du conseil scientifique du Parc naturel régional du Vercors. Basée sur des outils cartographiques et une occupation du sol fine, la « perméabilité » des milieux pour les espèces est modélisée puis interprétées. Cette cartographie au 1/25^e est mise à disposition des communes et intercommunalités, notamment dans le but d'être intégrée dans les documents d'urbanisme.

 **LE SAVIEZ-VOUS ?**

Les milieux naturels et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques. Ils peuvent être dégradés par les changements climatiques, les « zones de conflits » notamment induites par les aménagements ou les fréquentations liées à la diversification touristique (urbanisation diffuse, infrastructures routières...), les obstacles à l'écoulement des eaux, ou encore les modifications de pratiques agricoles (intensification de certaines surfaces et abandon d'autres surfaces). Cela peut entraîner une perturbation de la tranquillité des espèces, qui est essentielle à préserver sur le Vercors.

LA TRAME VERTE ET BLEUE, UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET D'AIDE À LA DÉCISION

Objectif : enrayer la perte de biodiversité, maintenir et restaurer les **continuités écologiques** (réseaux d'échange), en prenant en compte les **activités humaines**.



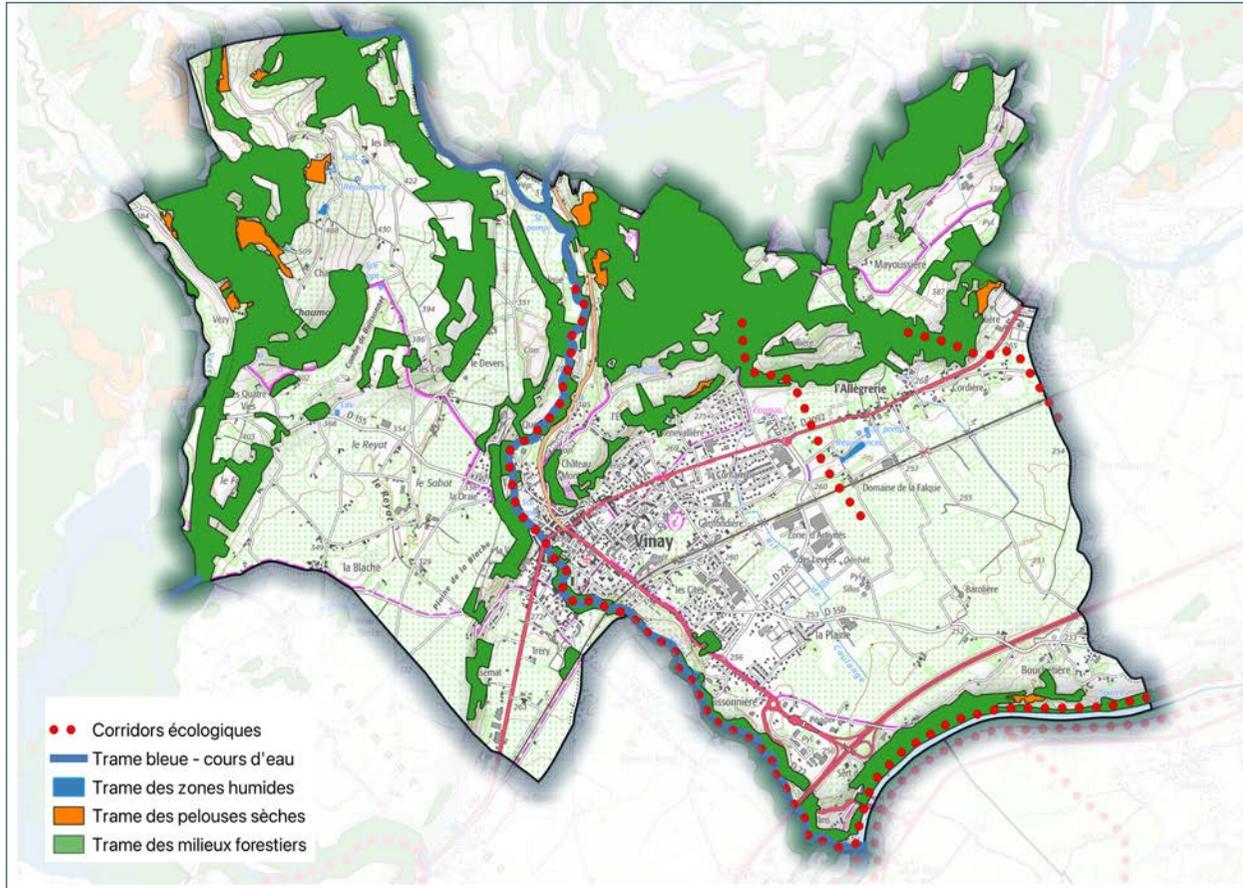
LA TRAME DES MILIEUX FORESTIERS

La forêt est un élément essentiel des paysages du Vercors et du plateau des Chambarans. Cette trame présente un enjeu majeur pour les liaisons à une échelle communale, intercommunale et extra-massif.

A ce titre, la trame forestière sur la commune de Vinay joue un rôle majeur, notamment en assurant un trait d'union entre le plateau des Chambarans et les boisements rivulaires des berges de l'Isère, et au delà le massif Vercors.

Le maintien voire la restauration d'un réseau de haies et de boisements rivulaires du vallon de Tréry est un enjeu majeur pour la commune.

Par ailleurs, il est important de conserver les zones de milieux perméables aux espèces, entre la plaine de l'Isère et le coteau de Mayoüssière, de part et d'autre de la RD1092 et de la voie ferrée.



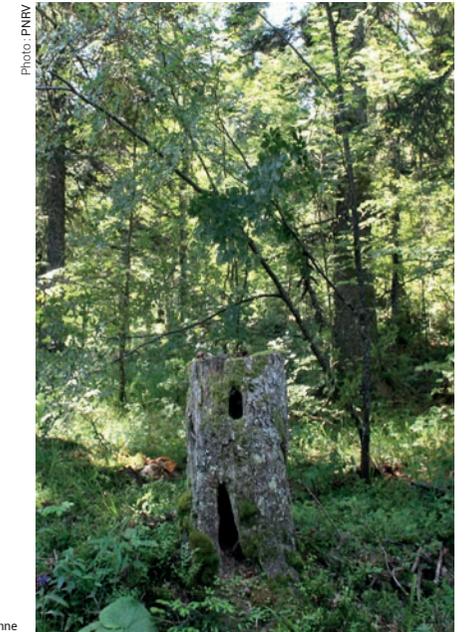
LA TRAME DES MILIEUX HUMIDES

L'eau est un bien rare des massifs calcaires, c'est pourquoi une attention particulière a été portée à l'ensemble de cette trame. Dans le Vercors, les zones humides sont peu nombreuses.

La préservation des ripisylves du vallon de Tréry est un enjeu majeur pour la commune.



Illustrations : Boris Transinne



LA TRAME DES PELOUSES SÈCHES

Les milieux de pelouses sèches sont fondamentaux car ils hébergent des espèces à forte influence méridionale et la continuité de ces pelouses permet une remontée de ces espèces plus au nord, via les contreforts du massif du Vercors et des Chambarans. Par ailleurs, ils sont en forte régression du fait de la déprise agricole.

Aussi, la mosaïque de milieux sur les coteaux (Le Charroi, Gonnardière, Pataudière) est à préserver.



Illustration : Boris Transinne



Photo: Eva Francescut



Photo: Didier Siset

LA TRAME NOIRE

Qu'est-ce que la trame noire ?

Il s'agit de l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

Lorsque nous observons les résultats de la modélisation de la trame noire, basée sur les déplacements des chauves-souris, nous observons que celle-ci est plus favorable dans le sud du Vercors.

Le nord du Vercors étant schématiquement plus éclairé que le sud, ce résultat était attendu. Nous remarquons que les zones d'entrave aux déplacements de ces espèces sont essentiellement autour des villes et villages, en particulier à Lus-la-Croix-Haute, à Die, au sein du plateau des Quatre-Montagnes et des piémonts Nord.

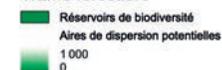
LE JOUR



LA NUIT



Trame forestière



Trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude

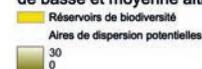


Photo : LPO, Yoann Peyraud

Une chauve-souris peut consommer jusqu'à 3 000 insectes (moustiques, moucheron, petits coléoptères, ...) par nuit.



Photo : Pascal Comte



LE SAVIEZ-VOUS ?

POLLUTION LUMINEUSE ET IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE

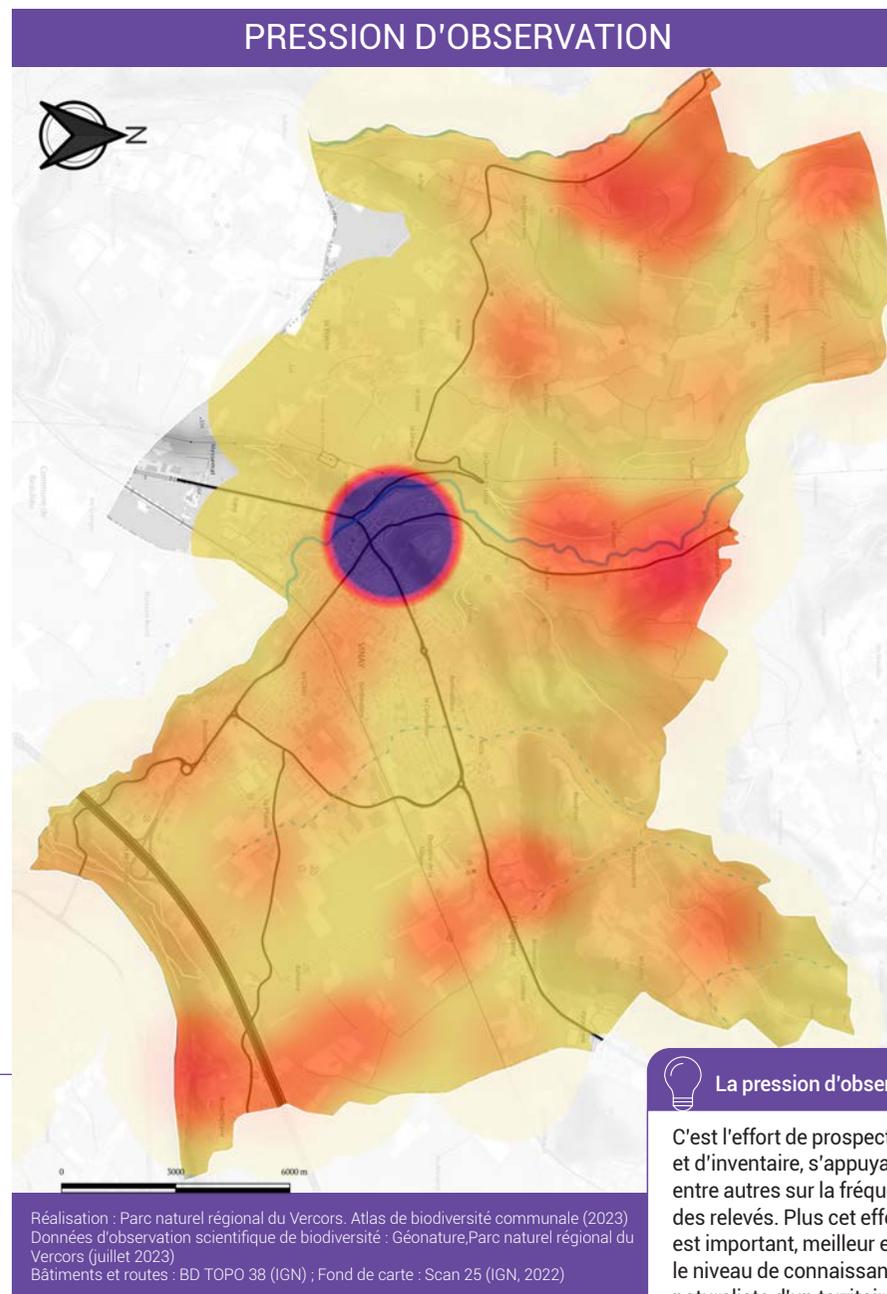
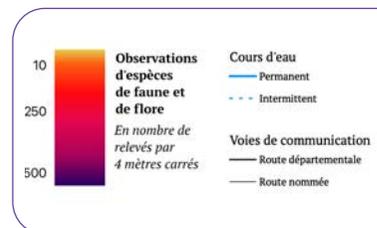
Les éclairages artificiels nocturnes représentent à la fois un impact énergétique et un impact sur l'équilibre des écosystèmes et de la biodiversité.

- Les chauves-souris vont avoir une activité nocturne déréglée, plus tardive. Ce retard pourrait se traduire par un temps de chasse plus restreint ainsi qu'une désynchronisation avec les pics d'activité des insectes dont elles se nourrissent, et donc se répercuter sur l'état des individus (fécondité, survie) voire sur les populations.
- Moitié moins de papillons de nuit sous les lampadaires : voilà ce que met en évidence une étude de terrain publiée par des chercheurs britanniques. Elle confirme qu'à côté du dérèglement climatique et de la perte des habitats, la pollution lumineuse contribue au déclin massif des populations d'insectes, désormais largement documenté.

ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES

Les inventaires scientifiques naturalistes sur la faune et la flore ont permis de réaliser cette carte qui indique le niveau de pression d'observation d'espèces animales et végétales à l'échelle de la commune. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une carte représentant le niveau de richesse spécifique (nombre d'espèces dans un milieu) ou le niveau d'enjeu en terme de biodiversité de tel ou tel secteur de la commune. Ce qu'il faut retenir c'est que cette carte rend compte de la proportion des inventaires faunistiques et floristiques. Cette carte permet d'orienter les prochaines prospections afin d'améliorer la connaissance de manière homogène à l'échelle de la commune.

Les localisations de la flore, de la faune dont les papillons, les oiseaux et les chauves-souris (thématiques inventoriées spécifiquement pendant l'ABC Vercors) sont sur l'Atlas BiodiVercors en ligne sur internet : biodiversite.parc-du-vercors.fr



La pression d'observation

C'est l'effort de prospection et d'inventaire, s'appuyant entre autres sur la fréquence des relevés. Plus cet effort est important, meilleur est le niveau de connaissance naturaliste d'un territoire donné.

L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE LA BIODIVERSITÉ DU VERCORS

LE PROGRAMME DES ZONES HUMIDES

Les zones humides peuvent être des mares, des prairies humides, des tourbières ou des roselières. Elles sont essentielles au fonctionnement des écosystèmes en jouant un rôle de réservoirs de biodiversité.

Leurs fonctions :

- Hydrologique et hydraulique : réservoir d'eau, recharge des nappes phréatiques, rétention des sédiments, rôle d'éponge ;
- Physique et biogéochimique : séquestration du carbone, filtre épurateur naturel de l'eau, rétention des intrants ;
- Biologique et écologique : habitats pour la faune et la flore, connexion entre les espaces naturels.

COMMENT AGIR ?

- Localiser la zone humide sur une carte*
- Répertoire le type de zone humide
- Photographier la zone humide

Ces zones sont de plus en plus menacées et disparaissent de notre territoire du fait de l'urbanisation, de certaines pratiques agricoles (ex : drainage) et du changement climatique.

Aidez-nous à les conserver et à préserver les espèces qui leur sont inféodées : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/2/sites>

LE PROGRAMME DES CHAUVES-SOURIS

Les chauves-souris sont de petits mammifères nocturnes faisant partie de l'ordre des chiroptères. Elles s'installent dans nos constructions qui leur servent de gîte comme les greniers, les caves, les granges, l'arrière de volets...

Leurs rôles :

- Écologique : elles régulent notamment les populations de moustiques ;
- Patrimonial : elles ont un statut d'espèce protégée au niveau national ;
- Agronomique : elles réalisent une lutte biologique contre les nuisibles de la noix ;
- Écologique : elles nous permettent de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

COMMENT AGIR ?

- Localiser le site de l'observation*
- Dénombrer les individus en cas de colonie
- Photographier les individus sans flash

Les chiroptères sont actuellement menacés par les dérangements liés aux activités humaines. Les éclairages de nuit impactent leur cycle biologique, comme de nombreuses autres espèces.

Aidez-nous à conserver leurs habitats et à maintenir ces populations : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/4/observations>

LE PROGRAMME DES HAIES ET DES ARBRES REMARQUABLES

Les arbres remarquables sont importants pour la biodiversité (faune et flore) car ils constituent des lieux d'accueil pour les oiseaux, les insectes, et les petits mammifères, pour les champignons et les végétaux.

Leurs caractéristiques :

- Valeur singulière : grande taille, diamètre important, arbre têtard, âgé, présence de cavités, de trous de pics ;
- Valeur historique ou culturelle : d'un âge vénérable, revêtant une importance particulière localement, ou planté pour un événement ;
- Valeur esthétique : forme originale...

COMMENT AGIR ?

- Localiser l'arbre sur une carte*
- Identifier l'espèce. L'application mobile Pl@ntNet peut vous aider.
- Caractériser l'arbre (valeurs)
- Photographier l'arbre

Aidez-nous à les recenser et à préserver les espèces qui y habitent : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/1/sites>

LE PROGRAMME DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs sont des insectes favorisant la dispersion des graines de pollen entre les fleurs. Ils jouent un rôle primordial dans la reproduction sexuée des végétaux et rendent un grand service écosystémique.

Les ordres :

- Les hyménoptères : abeilles, bourdons, guêpes ;
- Les diptères : mouches, moustiques ;
- Les lépidoptères : papillons de nuit, papillons de jour ;
- Les coléoptères : coccinelles, scarabées, cétoines.

COMMENT AGIR ?

- Choisir une plante en fleur
- Photographier le maximum d'insectes
- Caractériser les conditions d'observation
- Identifier les insectes.

Aidez-nous à les inventorier et à les préserver car ils sont en déclin : rentrez les données sur Spipoll directement ou en passant par l'observatoire du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/>



Zoom sur l'inventaire participatif des plantes, les observations réalisées par les habitants sont en ligne, dans le groupe « ABC Vercors » sur l'application ou site internet Pl@ntNet : <https://identify.plantnet.org/fr/groups/22294492803>



CARTE DES ESPÈCES À ENJEU PROTÉGÉES ET/OU À STATUT SUR LISTES ROUGES

Il s'agit d'une représentation du nombre d'espèces à enjeux différentes. Les inventaires ne peuvent pas être exhaustifs, mais cette carte nous permet, avec le niveau de connaissance d'aujourd'hui, de visualiser les secteurs où on a recensé un grand nombre d'espèces à enjeux différentes.



Quelques espèces remarquables et rares de Vinay :

- Damier de la Succise
- Azuré du Serpolet
- Chardonneret élégant
- Pic épeiche
- Milan noir
- Polystic à aiguillons
- Ophrys bourdon
- Tarier pâte
- Pipistrelle commune
- Hélichryse stoechade



Photo : PNRV Jean Andrieux



Qu'est-ce qu'une espèce ou un habitat à enjeu ?

Il s'agit d'une espèce ou d'un habitat remarquable, qui est rare ou protégé(e) ou menacé(e).
Exemple : Le Damier de la Succise est une espèce protégée donc cette espèce représente un enjeu de préservation pour la commune.



Illustration : Boris Transinne



Liste des espèces à enjeux : faune et flore à statuts de protection et/ou de menaces (espèces protégées, espèces inscrites sur listes rouges)

OBSERVATION D'ESPÈCES REMARQUABLES

Nombre de différentes espèces remarquables observées par maille de 100 mètres carrés ;

Comprenant les espèces classées :

- liste rouge nationale et liste rouge régionale,
- protection nationale et protection régionale
- directive oiseau et directive habitat

 1 - 1	 7 - 9
 1 - 2	 9 - 11
 2 - 3	 15 - 17
 3 - 4	
 4 - 5	
 5 - 6	
 6 - 7	

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

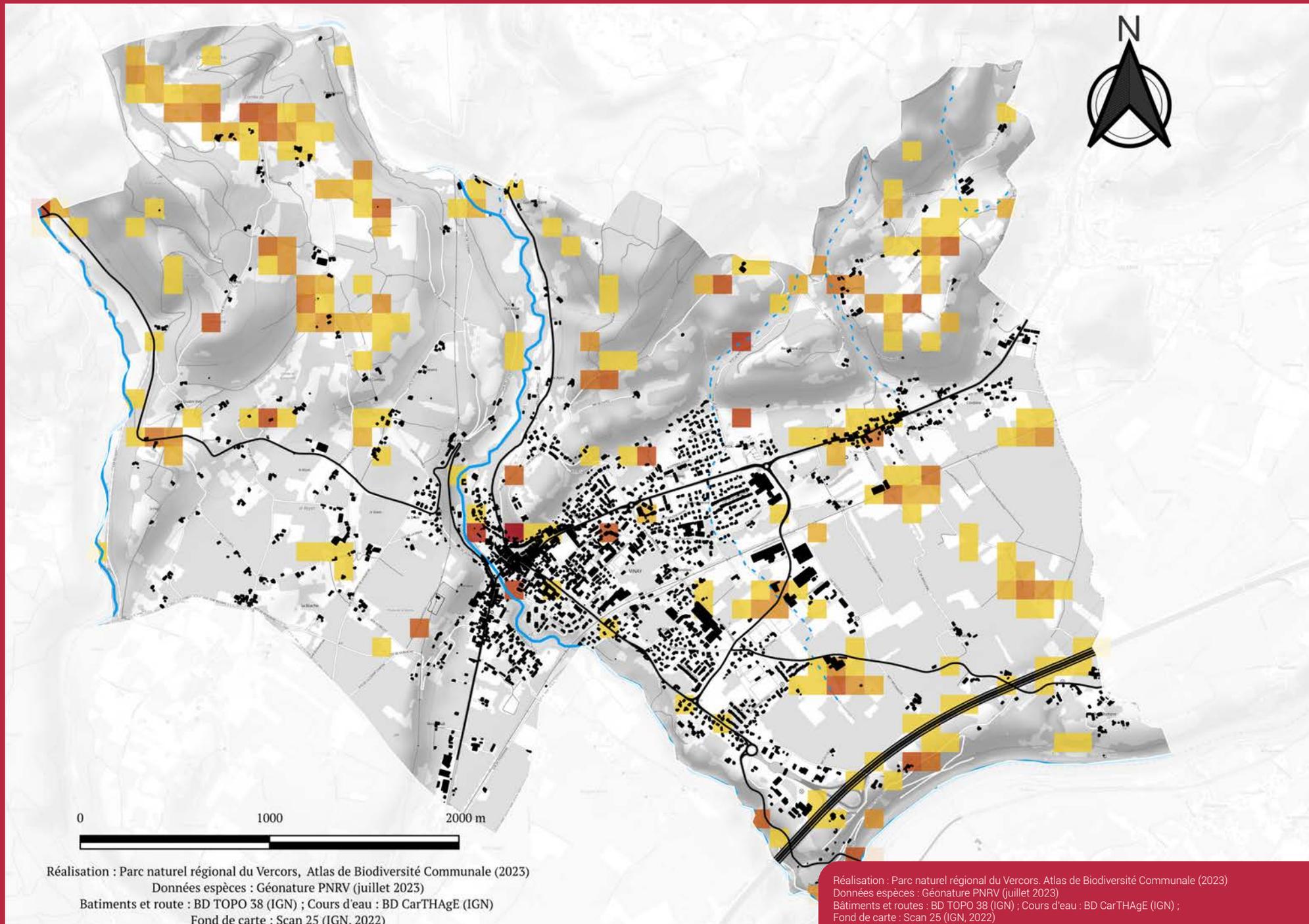
 Cours d'eau permanent

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

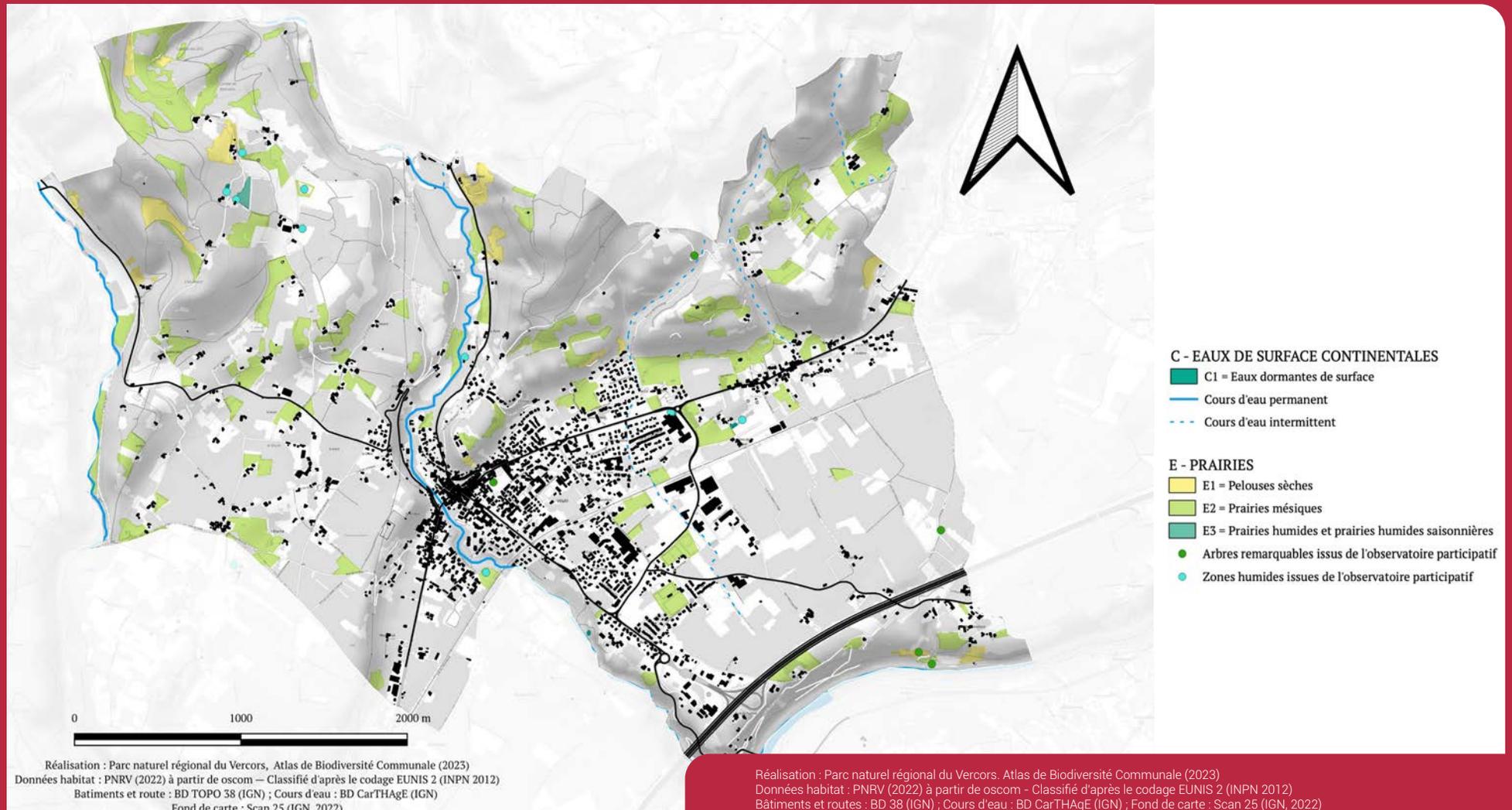
 Autoroute

 Routes départementales ou intercommunales

 Bâtiment



CARTE DES HABITATS À ENJEUX



PLAN D' ACTIONS

LES ACTIONS DÉFINIES PAR LE GROUPE LOCAL ABC DE VINAY

POLLINISATEURS

Préservation et/ou restauration de 3 prairies à pollinisateurs à forts enjeux de biodiversité (cf carte):

• PRAIRIE 1

1/ Inscription au PLU avec un règlement permettant sa protection

2/ Entretien la prairie par un pâturage extensif

3/ Suivi des papillons remarquables : l'Azuré du Serpolet, la Bacchante et le Damier de la Succise

• PRAIRIE 2

1/ Inscription au PLU avec un règlement permettant sa protection

2/ Poursuivre le fauchage extensif

3/ Inventaire du papillon remarquable potentiel : l'Azuré du Serpolet

• PRAIRIE 3

1/ Inscription au PLU avec un règlement permettant sa protection

2/ Poursuivre le fauchage extensif

3/ Suivi de l'Azuré du Serpolet papillon remarquable

CHIROPTERES

• Poursuivre l'inventaire des gîtes à chauves-souris

• Sensibiliser à la découverte des chauves-souris et à leur préservation

• Réflexion sur l'extinction de l'éclairage public

ZONES HUMIDES

• Pour l'ensemble des zones humides

1/ Préservation de la zone humide par une gestion adaptée

2/ Inscription au PLU avec un règlement permettant leur protection

3/ Sensibiliser aux enjeux et fonctions des zones humides

• Prairie humide de Buissonnet

1/ Stopper le remblaiement

2/ Restaurer la zone humide

3/ Entretien de la zone humide avec un pâturage adapté

4/ Inventaire des deux espèces de papillons remarquables potentielles

5/ Sensibiliser aux enjeux des zones humides

ARBRES REMARQUABLES ET HAIES

• Poursuivre et mettre à jour l'inventaire des haies et l'inventaire des arbres remarquables.

• Inscription au PLU avec un règlement permettant leur protection.

• Entretien des haies et arbres **avant** le mois de mars et **après** le mois de septembre.

AUTRES PROPOSITIONS

• **Animation nature** sur les papillons et sur les autres thématiques de l'ABC, balades nature et réunion d'information dans les quartiers.

• **Fresque de la biodiversité** : Réaliser une fresque de la biodiversité et convier le groupe local ABC, les habitants, l'école Providence et le club écocitoyens du collège

• **Exposition photo** : Faire une exposition de peintures, sculptures à partir des photos de pollinisateurs, avec l'association Art et Passion

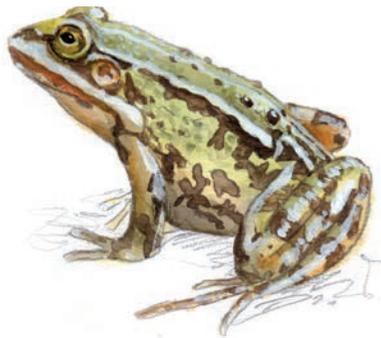


Illustration : Boris Transinne



Photo : Pierre Blumat

POUR ALLER PLUS LOIN...

Les guides de la faune et la flore du Parc du Vercors

Liens internet :

- Site internet du Parc du Vercors : www.parc-du-vercors.fr/biodiversite
- Atlas cartographique de la biodiversité du Parc du Vercors BiodiVercors : biodiversite.parc-du-vercors.fr
- Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors : <https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr>
- Lien Lizmap de la Trame Verte et Bleue : <https://url-r.fr/mvrib>

LE FILM SUR L'ABC VERCORS

Afin d'illustrer tout le travail collectif réalisé mais également pour valoriser la biodiversité exceptionnelle de notre territoire, le Parc naturel régional du Vercors vous propose de découvrir ce court métrage rempli de richesses et d'émotions : *Ensemble, agir pour la biodiversité du Vercors*, Monticola et Wild talks, 13 min., 2023. https://youtu.be/roUtb-VL_n4

L'équipe du Parc naturel régional du Vercors remercie très chaleureusement toutes les associations naturalistes locales ou régionales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles, qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de ce projet fédérateur pour la biodiversité du Vercors.

Un grand merci aux volontaires en service civique et stagiaires qui, durant ces deux années, ont été présents sur chacune des 38 communes auprès des habitants, dans les groupes locaux ou en animations de découverte de la biodiversité mais également lors des inventaires naturalistes. Rémi Abel-Coindoz, Antoine Albisson, Maxime Cartier-Millon, Florence Rocheron, Robin Ricard-Boulieu, Samuelle Ulrich, Lison Rousseau, Florian Barrot, Romane Tromont, Mai Lan Rouillon et Eva Brousset.



Résultats de la Mission Photos (mai – juillet 2022) :

https://link.infini.fr/mission_photos_abc_vercors

Cartes : Éva Brousset
Photo de couverture : Commune de Vinay
Création graphique : Corinne Tourrasse
Réalisation graphique :
Chrystelle Caton, Marion Besseyrias

